

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au centre multifonctionnel, **lundi 15 mars 2021 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :

Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des modalités de l'appel d'offre proposée pour phase 3 rang 9
- 4- Autorisation pour enlever un addenda de l'appel d'offre phase 3 rang 9
- 5- Autorisation pour ajouter un addenda à l'appel d'offre phase 3 rang 9
- 6- Période de questions
- 7- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-03-87

Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. ADOPTION DES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRE PROPOSÉE POUR PHASE 3 RANG 9

2021-03-88

Considérant que la municipalité désire requérir, via un appel d'offres, les services d'une firme pour le projet de réfection phase 3 rang 9 ;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité ont préalablement pris connaissance de la totalité des modalités de l'appel d'offres ;

Considérant que les membres du conseil ont tous une copie de l'appel d'offres et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte les modalités de l'appel d'offres pour le projet phase 3 rang 9.

4. AUTORISATION POUR ENLEVER L'ADDENDA, QUI RÉGIE LE TRANSPORT DES MATÉRIAUX VIA SAINT-BENOIT-LABRE, DE L'APPEL D'OFFRE PHASE 3 RANG 9

2021-03-89

Considérant que la municipalité a ajouté un addenda dans le but de réglementer le transport des matériaux dans l'appel d'offres pour le projet phase 3 rang 9 ;

Considérant que cet addenda n'a pas lieu d'être ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil autorise le retrait de cet addenda.

5. AUTORISATION POUR AJOUTER UN ADDENDA, QUI RETARDE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'APPEL D'OFFRE

2021-03-90

Considérant que la municipalité désire ajouter un addenda dans le but reportez la date d'ouverture des soumissions d'une semaine ;

Considérant que, selon la Loi sur les contrats des organismes publics et dans les modalités dudit appel d'offres, le report de cette ouverture est autorisé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil autorise le report d'une semaine (7 jours) de l'ouverture des soumissions pour le projet phase 3 rang 9.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

2021-03-91

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h45

Dany Quirion, maire

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier